

Une aubaine pour le bassin d'emploi de Brest

Des besoins en compétences bien anticipés et une bonne concertation permettent de répondre sans tension aux besoins générés par la construction du tram de Brest.



« La création du tramway de Brest doit profiter à son bassin d'emploi, et pour cela, il faut anticiper », observe Madeleine Au, directrice de la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle du Pays de Brest. Commencé en juin dernier, ce chantier s'échelonne jusqu'à la mise en service en avril 2012. Il sollicitera une main-d'œuvre importante, notamment dans le domaine des Travaux Publics. Près de 90 % des 2,1 millions d'heures de travail prévues seront consacrées au déplacement et à la réfection des réseaux et de la voirie. Si l'on ajoute à cela plusieurs autres projets d'aménagement urbains, la branche Bâtiment et Travaux Publics (BTP) de la pointe finistérienne devra faire face à une intense activité, alors même que l'INSEE prévoit qu'elle subira plus de 2 000 départs en retraite pour la période 2009-2015. L'Observatoire socioéconomique du tramway est convaincu que « les Brestoïses doivent profiter de cette occasion d'emploi. Les entreprises sélectionnées

pour intervenir sur le chantier du tram doivent pouvoir trouver sur le territoire les compétences dont elles auront besoin. Il faut s'en préoccuper dès l'amont ». Deux métiers seront particulièrement solli-

cités sur ce chantier : maçon VRD et canalisateur. Le Comité de pilotage s'est tourné vers le campus AFPA de Brest. Celui-ci n'offrait pas de formation dans ces domaines, mais disposait de deux pla-





Clause d'insertion

Le chantier du tram de Brest est l'occasion de ramener vers l'emploi des publics qui en sont éloignés. Brest Métropole Océane a prévu une clause d'insertion portant sur 10 % du volume horaire dans tous les appels liés aux chantiers publics. Cela représente un total d'environ 165 Équivalents Temps Plein. Des personnes éloignées du marché du travail se forment actuellement dans le cadre de Contrats d'Insertion Professionnelle Intérimaires financés par le Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire.

teaux techniques de coffreurs-bancheurs qu'il pouvait adapter aux métiers voulus, en s'appuyant sur les compétences d'un formateur spécialiste du campus AFPA de Lorient. L'objectif est de mener 28 personnes à l'obtention d'un CCP (certificat de compétence professionnelle) de maçon VRD ou de canalisateur. Après ce premier niveau de qualification, ceux qui le souhaitent pourront poursuivre jusqu'à l'obtention du titre complet. Ils le feront alors à Lorient, en contrat de professionnalisation.

« Le tram joue son image sur le chantier »

Le recrutement des bénéficiaires s'est effectué avec une forte mobilisation de tous les acteurs concernés. Pôle emploi a d'abord organisé une information collective, en invitant des demandeurs d'emploi potentiellement intéressés. Les candidats étaient ensuite reçus en entretien individuel par un binôme formé

d'un conseiller de Pôle emploi ou de l'AFPA et d'un représentant d'entreprise. Outre la motivation, il fallait prendre en compte la personnalité du candidat, car, explique Jean-Luc Pleiber, responsable de formation au campus AFPA de Brest, le maître d'œuvre souhaitait que les personnes retenues soient capables de communiquer : « *Le tram est LE sujet brestois : tout le monde a un avis. Il est important que le personnel du chantier soit ouvert et prêt à répondre aux questions que les passants pourraient poser. Le tram joue déjà son image sur le chantier.* » Après ce premier filtre, les tests requis par la méthode des habiletés permettaient d'affiner la sélection. Pendant ce temps, la Fédération régionale des Travaux Publics recensait et mobilisait les entreprises pouvant accueillir les candidats retenus pour effectuer une Évaluation en Milieu de Travail. Ce n'est qu'à l'issue de cette EMT que la décision de recrutement était prise. Les

personnes retenues pouvaient entamer leur parcours de formation, chaque stagiaire étant, en quelque sorte, parrainé par l'entreprise dans laquelle il a effectué son EMT : c'est là qu'il réalise ensuite ses stages d'application et qu'il doit finalement être recruté au terme d'un parcours de 560 heures.

L'intérim mutualise les besoins

Un premier groupe de stagiaires a suivi la formation entre mai et septembre 2009. Le suivant sortira en février 2010, et sera éventuellement suivi d'un troisième groupe. Le comité de pilotage veille, en effet, à l'adéquation de l'offre de compétences aux besoins : Pôle emploi et le Conseil régional ont dégagé les financements, mais la formation s'effectue au rythme de la montée en charge du chantier. L'efficacité de cette opération a incité les entreprises d'intérim à aller plus loin. Soucieuses de répondre aux besoins en main-d'œuvre

des entreprises titulaires du marché, elles se sont regroupées pour mutualiser leurs besoins. Elles ont souhaité la mise en place d'une autre formation de maçons VRD et de canalisateurs, pour les conduire jusqu'au premier CCP du titre. En effet, sur ces métiers de la voirie, le besoin restera important au cours des années à venir : le chantier du tram peut fournir à certains demandeurs d'emploi l'occasion d'être formés, d'avoir une activité jusqu'à l'achèvement des travaux, puis de continuer ensuite sur un des autres projets d'aménagement urbain brestois... Huit entreprises d'intérim se sont engagées chacune à recruter au moins deux personnes. Après un processus de sélection calqué sur celui de la première action, quinze stagiaires sont entrés en formation sur le campus AFPA de Brest. Leur parcours est co-financé par Pôle emploi et les entreprises d'intérim : chacun d'eux sortira avec le premier CCP du titre, et les entreprises d'intérim se sont engagées à leur confier une mission d'au moins six mois. « *Tous les partenaires se sont mobilisés et ont su travailler en concertation, se réjouit Madeleine Au. Les entreprises qui participeront aux divers projets prévus pourront disposer de ces compétences sur le bassin d'emploi. Quant aux personnes concernées elles-mêmes, l'élévation de leur qualification les armera mieux sur le marché de l'emploi.* »

Le partenariat a aussi permis de développer à Brest une offre de formation qui n'y existait pas, en mutualisant les compétences de plusieurs campus AFPA.

Philippe Tranchart